COMPRENDRE

La gale est une maladie bénigne de la peau, provoquée par un parasite acarien.
Tout le monde peut un jour être concerné par la gale.

Comment reconnaître la gale ?

> des démangeaisons, surtout nocturnes
> des boutons surtout entre les doigts, sur les poignets, et les organes génitaux
> parfois des plaies dues au grattage

Comment s'attrape-t-elle ?

> par contact direct et prolongé de la peau avec une personne porteuse de la gale
> par contact avec des vêtements, du linge de maison, la literie ou du mobilier en tissu, utilisés par une personne porteuse de la gale

AGIR

Pour être efficace, il faut traiter en même temps :

> Les personnes malades

> Leur entourage proche (famille, petit(e) ami(e)) même non malade

> Leur environnement (linge, literie, mobilier revêtu de tissu et objets textiles utilisés par le malade)

COMMENT RÉALISER LE TRAITEMENT DU MALADE ET DE SON ENTOURAGE ?

Soit par un traitement oral = comprimés

Le traitement oral est à prendre en une fois, à distance des repas. Il faut respecter la dose prescrite par le médecin.

Soit par un traitement local = lotion ou spray

1 Quelque soit le produit prescrit, commencez par une douche avec savonnage complet, en insistant sur les ongles, les espaces entre les doigts, les poignets, les organes génitaux et les zones présentant des lésions.

2 Lorsque la peau est sèche, il faut appliquer le produit sur tout le corps sauf la tête, en respectant le mode d'emploi (le nombre de couches à appliquer et la durée d'action dépendent du produit prescrit).

3 Après avoir laissé agir le produit le temps indiqué par le mode d'emploi, il faut se doucher, effectuer un savonnage, et se rincer abondamment.

! Attention, ce traitement ne doit pas être répété plusieurs jours de suite

Soit par les deux types de traitements (oral et local) associés, si le médecin le juge nécessaire.

Femme enceinte et enfant de moins de 2 ans

Quelque soit le produit prescrit (de préférence la lotion chez les femmes enceintes) :
> Il ne faut appliquer qu'une seule couche.
> Il faut diminuer la durée d'action, c'est-à-dire prendre une douche 12 heures maximum après l'application, voire 8 heures chez le tout petit.
> Chez l'enfant de moins de 2 ans, il est conseillé de bander les mains pour éviter qu'il n'avale du produit accidentellement.

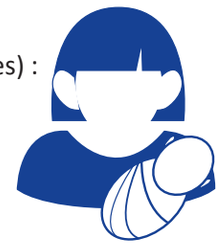

COMMENT RÉALISER LE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ?

> Lavez à la machine à 60° les vêtements (y compris gants, bonnets, écharpes) et le linge de maison (draps, taies d'oreillers, linge de toilette) supportant cette température de lavage.

> Traitez avec un produit acaricide le linge ne supportant pas un lavage à 60°, les objets textiles et mobiliers revêtus de tissu.
> Soit en mettant le linge, les objets textiles dans un sac plastique et en pulvérisant le produit acaricide dans le sac, puis **le fermer.**
> Soit en pulvérisant directement sur les objets textiles et/ou le mobilier couvert de tissu (fauteuils, canapés, matelas, sommiers, moquette, etc.)
> Dans les deux cas, laisser agir le temps recommandé, puis laver le linge et/ou aspirer les objets.

> En l'absence de produit acaricide, il est possible de traiter le linge simplement en l'enfermant dans un sac plastique pendant 4 à 8 jours, selon conseil de votre médecin.

COMMENT LIMITER LA TRANSMISSION EN ATTENDANT LA GUÉRISON ?

Le ou les malades doivent rester chez eux pendant trois jours après la mise en route du traitement.

CONSEIL

Si un ou plusieurs membres de la famille semblent avoir contracté la gale, consulter un médecin (généraliste, dermatologue ou pédiatre) et suivez scrupuleusement ses prescriptions et conseils.

Des gestes simples et efficaces :
Pensez à vous laver les mains régulièrement, coupez les ongles courts et brossez les régulièrement.

À SAVOIR

Les solutions hydro-alcooliques n'ont aucune efficacité sur la gale.

LIENS UTILES

www.invs.sante.fr
www.ars.auvergne.sante.fr
www.hcsp.fr

NOTES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTER VOTRE MÉDECIN TRAITANT, OU VOTRE PHARMACIEN.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'AUVERGNE

Adresse: 60 avenue de l'Union Soviétique
CS 90 024 - 63 057 Clermont-Ferrand cedex 1

Téléphone: 04 73 74 48 80

Fax : 04 88 00 67 24

Courriel : ars63-alerte@ars.sante.fr

Sites internet : www.ars.auvergne.sante.fr

ars Agence Régionale de Santé d'Auvergne

COMMENT TRAITER LA GALE EFFICACEMENT ?

Conseils aux familles pour la prise en charge de la gale

ars Agence Régionale de Santé d'Auvergne